

19 AVR. 2024



Direction / Consulaire

Foncier - Urbanisme

Monsieur le Président
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PAYS FOIX VARILHES
1A avenue du Général De Gaulle
09000 FOIX

A l'attention de Madame KERBIRIOU

N/Réf.

BR/MNS n° 47

Foix, le 4 avril 2024

Contact

M. Benoît RIOLS

benoit.riols@ariege.chambagri.fr

P.J. -

Objet - 1^{ère} modification du PLU de la commune de MONTGAILHARD

Lettre Recommandée avec A.R.

Monsieur le Président,

Vos services ont notifié à la Chambre d'agriculture de l'Ariège, pour avis, le dossier de 1^{ère} modification du PLU de la commune de MONTGAILHARD.

Ce projet de modification consiste en la création d'un secteur UEc d'environ 0,73 ha, en lieu et place d'une partie de l'actuelle zone UB, afin de prendre acte du périmètre de la zone d'activité de Peysales (régularisation).

Au regard de l'analyse du dossier par nos services, considérant que l'objet de la modification ne présente aucun enjeu agricole, j'ai l'honneur de vous informer que la Chambre d'agriculture de l'Ariège **ne formule aucune observation** à la 1^{ère} modification du PLU de la commune de MONTGAILHARD.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président
de la Chambre d'agriculture de l'Ariège,

Philippe LACUBE.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 180 900 029 000 18

APE 9411Z

www.ariege.chambre-agriculture.fr